

2 décembre 2009



# Art) & (Marges Musée Inauguration et Vernissage

---

Allocution de Martine Lahaye,  
experte auprès de Fadila Laanan, ministre de la Culture,  
de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances  
de la Communauté française

\*\*\*

**Art) & (Marges Musée – Bruxelles - Mercredi 2 décembre 2009 – 18 h**

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Bourgmestre,  
Monsieur le Président et néanmoins député,  
Madame la Directrice,

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,

La ministre de la Culture, Fadila Laanan, vous prie de l'excuser. Elle s'est fait « happer » en dernière minute par d'autres devoirs de sa charge et aurait été ravie, je le sais, comme je le suis moi-même, de se trouver aux côtés d'autant d'amis pour fêter ensemble ce moment magique de la naissance d'« Art et Marges Musée ».

Ce lieu d'excellence, nous le connaissons bien. Nous y sommes attachées depuis des années. Différentes interventions financières pour des activités ponctuelles, pour de l'équipement et pour l'aménagement de ce lieu rénové en sont un signe tangible. La reconnaissance, cette année, en tant que « musée » dans le cadre de la réglementation prise par la ministre, et le refinancement lié à ce nouveau statut, en sont un autre.

Inutile de répéter ce que les trois intervenants viennent d'exposer brillamment. En ce qui me concerne, je me limiterai à mettre quelque peu en perspective cette reconnaissance d'« Art et Marge Musée » dans l'ensemble de la politique culturelle menée par la ministre Laanan.

A coup sûr, elle aurait souligné tout d'abord l'heureuse synergie établie entre les pouvoirs publics – la Ville de Bruxelles, le CPAS, la Commission communautaire française et la Communauté française. Cette concertation permet aujourd'hui à ce lieu d'affirmer encore davantage ses potentialités et ses dynamiques, bruxelloises, communautaires et internationales. Beau motif de fierté pour nous tous.

Art et Marges, un Musée ?

Et oui, il n'y a pas de doute là-dessus : sa collection, riche de quelque 2.500 œuvres d'artistes belges et étrangers, leur conservation dans des conditions optimales, la possibilité désormais de présenter simultanément des œuvres de sa collection et des expositions temporaires, la recherche menée par Carine Fol et son équipe, la médiation réalisée entre les œuvres et le public sont autant de critères légaux rencontrés.

Voilà qui est acquis.

Et néanmoins, cette reconnaissance reste paradoxale lorsqu'on sait que les artistes présentés ne font généralement pas partie intégrante du marché de l'art, du circuit officiel de l'art. Des courants artistiques ont été fascinés par ces productions et s'en sont inspirés. Nous le savons tous. Le dialogue entre des œuvres réalisées par des artistes professionnels, reconnus par le sérail, et d'autres qualifiés « d'outsiders » par Carine Fol ne fait plus figure d'exception. Pensons encore à l'exposition montée par Laurent Busine au Bozar, « Curieux Pays curieux ». Il n'en reste pas moins vrai que ces artistes aussi bouleversants puissent-ils être, restent présentés avec l'énonciation de leur statut. Est-ce utile d'ajouter cette catégorisation alors même que chacun s'accorde à souligner la force de leurs œuvres ? N'est-ce pas encore les stigmatiser, les ghettoïser ?

Comme « Art et marge Musée », la ministre Laanan entend bien contribuer à les faire sortir de l'ombre. Aussi a-t-elle reconnu et refinancé non seulement « Art et Marges » mais aussi le « Musée des Arts différenciés » à Liège. Son objectif, affirmé depuis la fin des Etats Généraux de la Culture, est de faire en sorte que chacun sans distinction ait accès à la culture, participe à la culture, ait la possibilité de traduire sa recherche de sens par la culture.

Dans ce même esprit, elle a soumis au vote du Parlement en début d'année un décret sur les pratiques artistiques en amateur et la créativité. Nous sommes là dans une autre démarche, socio-artistique celle-là, mais si je l'évoque c'est que la ministre a renforcé sur cette base les moyens alloués à plusieurs Centres d'accueil de personnes handicapées qui font un travail merveilleux, rigoureux, animé le plus souvent par des artistes professionnels.

C'est donc toute la chaîne du processus créatif jusqu'à la monstration de ceux qui font « œuvre » qui bénéficie de moyens nouveaux. C'est aussi le signe de l'attention forte de la ministre Laanan à l'ensemble des groupes sociaux dans leur diversité. Culture et égalité des chances se rejoignent dans un même projet politique.

Merci à Carine Fol, à toute son équipe et à son président, pour le travail accompli et pour les perspectives nouvelles permises par cet espace reconfiguré. Toutes mes félicitations et bon travail.

Je vous remercie de votre attention.

**Contact:**

**Pascal Sac**

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/801.70.11

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : [pascal.sac@cfwb.be](mailto:pascal.sac@cfwb.be)

Internet : [www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be)